Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213503436-20260521-2026_41-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE

TRESBŒUF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRESBŒUF

Séance du 6 mai 2026

Effectif légal : 15
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Absents représentés : 1
Nombre de votants : 14
Quorum réuni

Le six mai deux mille vingt-six,
Le conseil municipal de la commune de TRESBOEUF s'est réuni dans la salle Jean-Baptiste Chevrel, sur convocation en date du vingt-neuf avril deux mille vingt-six, adressée par M. HUREL David, Maire.

Sont présents : M. BLANCHARD Olivier, Mme BOISNARD Christine, M. BOURNICHE Romain, M. GALODE Jean, Mme GUILLAUME Sophie, Mme HELMBOLD Cassandre, M. HUREL David, Mme JEUSSET Marie-Hélène, Mme LECLAIR Virginie, Mme LETANG Patricia, Mme LOUIS Gwénola, M. LOYER Alexis, M. NIMAL Gérald, Mme ROUX Laurence.

Pouvoirs : Absent représenté
M. GUILLOU Josselin par M. HUREL David

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de désigner à main levée le secrétaire de séance. Mme JEUSSET Marie Hélène a été désignée en qualité de secrétaire de séance (article L. 2121-15 du CGCT).

Vie locale : Tarifs pour le spectacle du 30 Mai 2026 - délibération 2026-41
Un spectacle de violoncelle est prévu le 30 mai 2026 dans l'église de Tresboeuf.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :
- Fixe un tarif de 5€ pour le spectacle du 30 mai 2026,
- Fixe un tarif réduit de 2,50 € pour les ainés de Tresboeuf qui auront atteint 70 ans dans l'année en cours.

Pour extrait conforme,
Le Maire

HUREL David